

Faire du vieillissement de la population un atout pour votre territoire



4^e BAROMÈTRE
ce que
veulent
les Vieux
2026

P. 3 Adapter les territoires au vieillissement de la population : un enjeu collectif

RÉSEAU FRANCOPHONE DES VILLES AMIES DES AÎNÉS (RFVAA)

P. 4

Présentation

P. 5

Un approche transversale...
... une forte implantation territoriale

P. 6

Le label « Ami des aînés^(R) »

P. 7

Comment obtenir le label ?

P. 8

Des outils au service des territoires

P. 10

Les incontournables

FATIS 2

P. 12

Le Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors

Axe 1. Une bourse en faveur de l'ingénierie de développement d'une politique de l'âge pour les territoires

Axe 2. Soutenir les plans d'action Ami des aînés[®] locaux

BAROMÈTRE

P. 14

Ce que veulent les « vieux »

P. 15

Information & communication

P. 16

Espaces extérieurs & bâtiments

P. 17

Lien social & solidarité

P. 18

Culture & loisirs

P. 19

Autonomie, services & soins

P. 20

Participation citoyenne & emploi

P. 21

Transport & mobilité

P. 22

Habitat

P. 23

Top 30 des besoins les plus souvent exprimés par les aînés

COUP DE PROJECTEUR

P. 24

Focus sur les actions les plus sollicitées Action Cœur de Ville



P. 25

Focus sur les actions les plus sollicitées Petites Villes de Demain



CRÉDITS PHOTOS : ADOBESTOCK, RFVAA.



Provenance du papier: Angleterre • Papier 100% recyclé
• Certification: PEFC • Impact sur l'eau (P tot): 0,00883 kg/t.

Ce cahier ne peut être vendu séparément • **Principal actionnaire**: Info Services Holding • **Société éditrice**: Groupe Moniteur SAS au capital de 333 900 euros • **RCS**: Créteil 403 080 823 • **Siège social**: 20 rue des Aqueducs, 94250 Gentilly • **Numéro de commission paritaire**: 1023 T 83807 • **ISSN**: 0769-3508 (imprimé) - 2649-9622 (en ligne) • **Présidente/Directrice de la publication**: Isabelle André • **Coordination**: Julien Moulin • **Conception-réalisation**: Laurent Brugieregarde • **Impression**: Imprimerie IPS - Route de Paris - 27120 Pacy-sur-Eure • Dépôt légal à parution.

Adapter les territoires au vieillissement de la population : un enjeu collectif

En 2026, plus de 27 millions de Français vivent dans un territoire « Ami des aînés », témoignant de l'engagement croissant des collectivités pour adapter la société au vieillissement.

Depuis plusieurs années, cette dynamique s'inscrit dans un cadre structuré par les politiques publiques nationales. L'instauration de la branche autonomie de la Sécurité sociale en 2020, renforcée par la stratégie « Bien vieillir » lancée en 2023, marque une étape déterminante. En lien avec ces orientations, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) soutient les territoires dans le déploiement d'actions concrètes, notamment à travers le Fonds d'Appui pour des Territoires Innovants Seniors (FATIS), porté et coordonné par le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA).

Au plus près des réalités locales, les collectivités territoriales jouent un rôle essentiel dans l'adaptation des politiques publiques. Depuis 2021, plus de 300 collectivités ont ainsi bénéficié d'un accompagnement spécifique, contribuant à faire émerger des réponses adaptées en matière d'habitat, de mobilités, de santé ou encore de lien social. Dans cette dynamique, le RFVAA poursuit l'évolution de son cadre d'action en développant de nouveaux outils structurants. L'extension du label aux échelles régionale et départementale constitue une avancée majeure, permettant d'inscrire les politiques en faveur du vieillissement dans une logique de coordination renforcée et de cohérence territoriale.

À l'échelle régionale, le référentiel vise à structurer une action publique globale et transversale, en mobilisant les compétences des régions en matière d'aménagement, de formation, de mobilité et de développement territorial. Pensé comme un outil de pilotage, il accompagne la définition de stratégies intégrées face aux enjeux de la longévité.

À l'échelle départementale, le référentiel renforce les politiques de proximité en s'appuyant sur le rôle central du département dans l'action sociale et l'autonomie. Il favorise la coordination des acteurs et la mise en œuvre de réponses adaptées aux besoins des territoires, en lien étroit avec les communes et les intercommunalités.

Ces évolutions traduisent une volonté partagée : construire des environnements plus inclusifs, accessibles et durables, en mobilisant l'ensemble des acteurs publics et locaux. Face à l'accélération du vieillissement démographique, cette approche coordonnée et territorialisée apparaît plus que jamais essentielle pour répondre aux besoins des populations et accompagner les transformations à venir.

En 2026, plus de 27 millions de Français vivent dans un territoire « Ami des aînés »



Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés

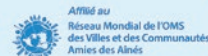
Fondée en 2012, c'est une association à but non lucratif affiliée au Réseau OMS des Villes et communautés amies des aînés. Depuis 2013, il détient la reconnaissance officielle et unique de cette affiliation en France. Cette affiliation engage le RFVAA dans un rôle de soutien à la mission portée par le réseau mondial.

Fort du soutien du ministère de la Santé, du Travail, de la Solidarité et des Familles, mais également de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), ainsi que de nombreux partenaires et mécènes, le

RFVAA accompagne plus de 400 territoires qui s'engagent pour adapter leurs politiques publiques aux enjeux de l'allongement de la durée de la vie.

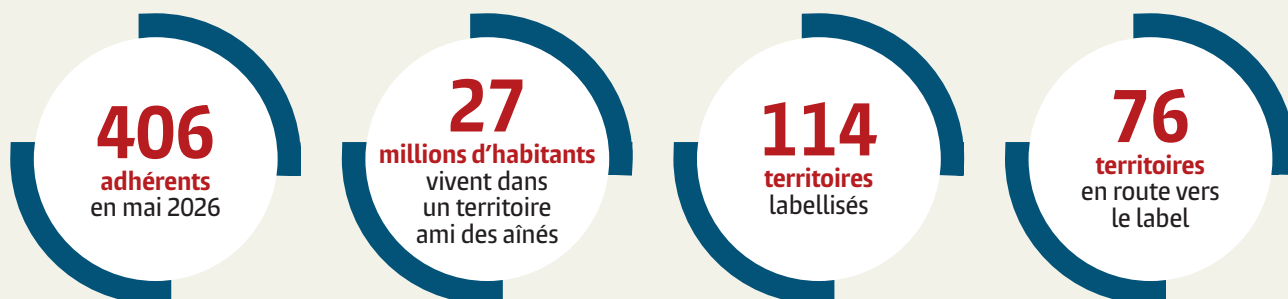
Ce supplément de « La Gazette des communes » présente un panorama non exhaustif des actions menées avec et pour les territoires, au profit des habitants âgés, mais aussi, plus largement, au bénéfice de l'ensemble de la population, grâce à une démarche transversale et participative, pour des collectivités de toute taille, du village à la grande région.

De nombreuses publications et outils d'aide à la décision permettent d'ac-



compagner les territoires : kits opérationnels, baromètres pour mieux comprendre les besoins et attentes des aînés, financements via le Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors (FATIS), labels pour évaluer la progression des collectivités dans la démarche « Amie des aînés », ou encore concours valorisant des actions innovantes. Autant de leviers pilotés par le RFVAA au service des collectivités engagées. ■

Les chiffres clés



Le Réseau Mondial de l'OMS des Villes et des Communautés Amies des Aînés



Réseau Mondial de l'OMS
des Villes et des Communautés
Amies des Aînés

L'urbanisation et le vieillissement démographique redessinent partout nos sociétés. Si l'espérance de vie continue d'augmenter, l'enjeu central reste de garantir que ces années supplémentaires soient vécues en bonne santé, dans la dignité et la participation. Nous sommes aujourd'hui à mi-parcours de la Décennie des Nations Unies pour le vieillissement en bonne santé (2021-2030) : un moment charnière pour accélérer l'action, renforcer les alliances et transformer les engagements en changements concrets sur le terrain.

Le cadre des villes et communautés amies des aînés montre qu'un environnement favorable tout au long de la vie permet de préserver les capacités intrinsèques, de soutenir les

aptitudes fonctionnelles et de favoriser l'inclusion sociale. Il repose sur des politiques publiques ambitieuses, des environnements sans obstacles, des services accessibles et, surtout, sur la participation active des personnes âgées aux décisions qui façonnent leurs lieux de vie.

Dans cette dynamique, le RFVAA joue un rôle moteur en accompagnant les territoires engagés, avec le soutien de l'Organisation mondiale de la Santé. Le prochain Congrès mondial, sponsorisé par le RFVAA et co-sponsorisé par l'OMS, constituera un temps fort pour partager les avancées, inspirer l'action collective et inviter l'ensemble des acteurs à se mobiliser et à prendre part à la construction de l'avenir des villes et communautés amies des aînés.

Une approche transversale...

Les thématiques pour s'engager et adapter le territoire au vieillissement de la population



HABITAT. Le logement conditionne bien-être, sécurité et autonomie. Il doit offrir choix, accessibilité et adaptation pour assurer un parcours résidentiel cohérent tout au long de la vie.



TRANSPORTS ET MOBILITÉ. L'accès aux transports est essentiel au vieillissement actif. Il suppose diversité des modes, accessibilité et prise en compte de la conduite des seniors.



ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENT. L'environnement extérieur influence directement le bien vieillir. Esthétisme, accessibilité et sécurité doivent être garantis.



INFORMATION ET COMMUNICATION. La participation sociale dépend d'une information lisible et accessible, en intégrant les enjeux d'inclusion numérique.



LIEN SOCIAL ET SOLIDARITÉ. Indispensables au bien vivre, ils renforcent inclusion, entraide et lutte contre l'agisme.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE. Le vieillissement est un levier de dynamisme. Il implique de soutenir la silver économie et l'accès des aînés aux biens et services.



AUTONOMIE SERVICES ET SOINS. Les services de santé et aides médico-sociales soutiennent le maintien à domicile et permettent de vivre mieux et plus longtemps.



CULTURE ET LOISIRS. La participation aux activités culturelles, sportives ou intellectuelles favorise santé, bien-être et lutte contre l'isolement.



PARTICIPATION CITOYENNE ET EMPLOI. Les aînés contribuent pleinement à la société. Il convient de favoriser choix et flexibilité dans l'emploi et le bénévolat.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE. L'adaptation au vieillissement intègre les enjeux environnementaux : promouvoir des environnements durables, accessibles et résilients, en tenant compte des besoins des aînés.



ÉCHANGES ENTRE LES GÉNÉRATIONS. Les liens entre générations renforcent cohésion, transmission, inclusion et lutte contre les stéréotypes.



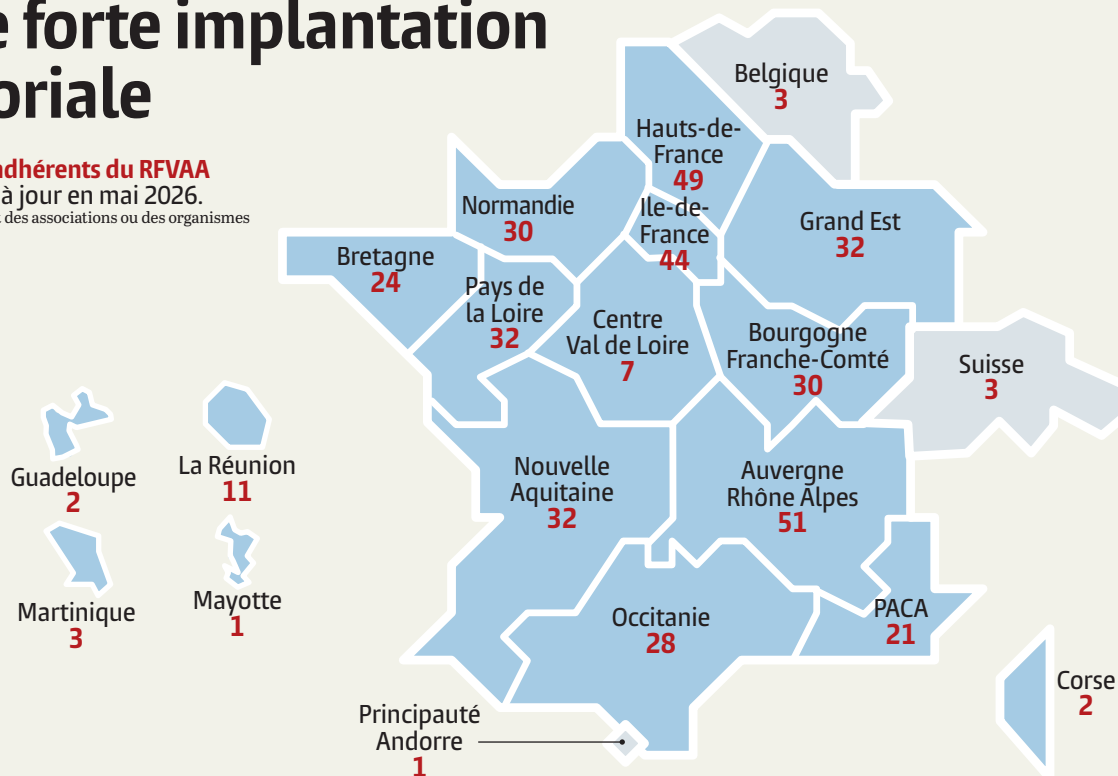
SÉCURITÉ INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE. Le sentiment de sécurité conditionne bien-être et participation. Il repose sur prévention, adaptation des espaces et dispositifs adaptés.

... une forte implantation territoriale

Les territoires adhérents du RFVAA

Données mises à jour en mai 2026.

Dont 5 adhérents, étant des associations ou des organismes à vocation nationale



Le label « Ami des aînés® »



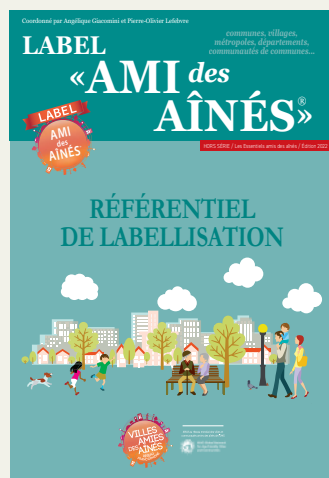
Parce que l'adaptation de nos territoires aux enjeux de la longévité est un travail évolutif de long cours, la progression dans le label a été pensée dans le même esprit. Les quatre niveaux constituent un outil d'accompagnement visant à encourager les collectivités à s'améliorer en continu.

Quatre labels pour accompagner les collectivités

Le RFVAA structure son action autour de quatre déclinaisons du label « Ami des aînés® » : villes, villages, départements et régions. Cette organisation permet d'adapter le cadre d'action aux réalités de chaque niveau de collectivité, tout en garantissant une cohérence d'ensemble. Deux nouvelles déclinaisons, à l'échelle départementale et régionale, viennent aujourd'hui renforcer ce dispositif en apportant une réponse aux enjeux de coordination et de pilotage à plus grande échelle. ■

Référentiel villes

Conçu à partir de 2019 avec le soutien du Ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, de la CNSA, de la CNAV et de la Banque des Territoires, le label « Ami des aînés® » a été lancé fin 2021 et s'inscrit au cœur de la stratégie nationale. Il repose sur un référentiel d'environ une centaine de critères, élaboré à partir du programme « Villes amies des aînés » de l'Organisation mondiale de la santé, des retours d'expérience de collectivités engagées et d'une large consultation de retraités. Ce cadre permet d'évaluer les démarches locales, d'en assurer la cohérence et la lisibilité, et d'inscrire les territoires dans une dynamique d'amélioration continue.



Référentiel villages

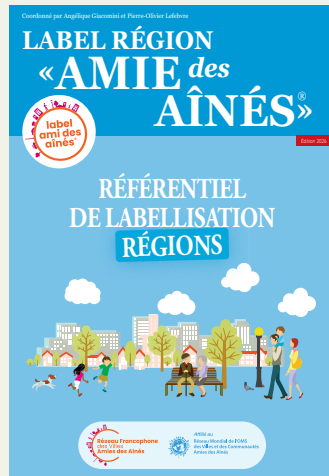
Afin de mieux prendre en compte les spécificités des territoires ruraux, une adaptation du label a été développée pour les communes de petite taille. Ce référentiel dédié, composé de 46 indicateurs, propose des critères ajustés aux réalités locales, en tenant compte des moyens, de l'organisation et des dynamiques territoriales. Expérimenté en 2024 auprès de trois communes pilotes (Wickerschwihr, Savigny-le-Sec et Meaulne-Vitray), il s'adresse prioritairement aux collectivités de moins de 2000 habitants. Les communes comprises entre 2000 et 3500 habitants peuvent, selon leurs caractéristiques, choisir de s'inscrire dans la démarche « Village ami des aînés » ou « Ville amie des aînés ».



Référentiel régions

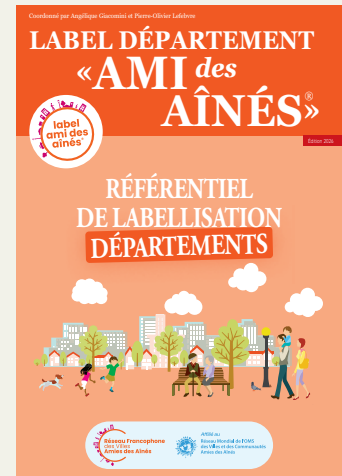
À l'échelle régionale, le label vise à structurer une action publique cohérente face aux enjeux du vieillissement. Le référentiel proposé par le RFVAA intègre les compétences stratégiques des régions, notamment en matière d'aménagement, de formation, de mobilité et de développement territorial.

Pensé comme un outil de pilotage, il accompagne les régions dans la définition d'une vision globale et transversale de la longévité, en favorisant la coordination des politiques publiques et des acteurs à grande échelle. Il constitue ainsi un cadre structurant pour construire des environnements plus inclusifs et adaptés à toutes les générations, tout en renforçant la cohérence et l'attractivité des territoires.



Référentiel départements

À l'échelle départementale, le label vise à renforcer les politiques de proximité en faveur des aînés. En tant que chef de file de l'action sociale et de l'autonomie, le département joue un rôle central dans la coordination des acteurs et dans la mise en œuvre de réponses concrètes adaptées aux besoins des territoires. Le référentiel accompagne les départements dans leurs missions d'appui, de coordination et de solidarité territoriale, en lien avec les communes, les intercommunalités, les régions et les acteurs locaux. Il permet de consolider une approche transversale des politiques publiques, au service de la cohésion sociale, de l'équité territoriale et de l'amélioration du quotidien des aînés.



Zoom sur les deux nouveaux labels

Le développement du label à ces deux niveaux marque une évolution structurante du dispositif, en permettant d'agir à une échelle plus large et de renforcer la cohérence des politiques publiques en faveur du vieillissement.

Comment obtenir le label ?

Lancé en 2021 par le Réseau francophone des villes amies des aînés, le label «Ami des aînés»® vise à renforcer la prise en compte du vieillissement dans les politiques publiques locales et à valoriser l'engagement des territoires.

Il s'adresse à l'ensemble des collectivités territoriales (communes, intercommunalités, départements et régions), et constitue à la fois un outil d'évaluation et un cadre méthodologique pour accompagner les acteurs locaux dans la structuration et le déploiement de leur démarche.

L'obtention du label repose sur un engagement global de la collectivité, qui doit s'inscrire dans la démarche «Ami des aînés» et répondre à plusieurs exigences structurantes :

- **prendre en compte les enjeux démographiques,**
- **associer les habitants à la construction d'une politique de l'âge,**
- **mettre en place une gouvernance multipartenariale,**
- **réaliser un diagnostic transversal du territoire**
- **définir un plan d'action en faveur du vieillissement actif et en bonne santé.**



Des outils au service des territoires

Le kit Plan d'action

Lancé en novembre 2024 avec le soutien de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), le kit d'élaboration d'un plan d'action « Ami des aînés » est un outil opérationnel destiné à accompagner les acteurs locaux.

Il permet de construire un plan d'action structuré autour des 8 domaines Villes amies des aînés, à partir des enseignements issus de l'état des lieux et du diagnostic participatif.

Véritable aboutissement de la démarche, le plan d'action formalise les engagements de la collectivité et traduit les besoins identifiés en actions concrètes, adaptées aux réalités du territoire.

Ce kit constitue une boîte à idées et un outil opérationnel au service de la transversalité.

Pensé pour être accessible, utile et directement mobilisable, cet outil:

Contient :

- **4 fiches pratiques** pour structurer l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du plan d'action
- **6 fiches ressources** pour identifier des partenaires et dispositifs mobilisables
- **37 fiches actions** détaillant des projets, de la définition des objectifs jusqu'au financement et à la communication

Permet de :

- Traduire le diagnostic en actions concrètes
- Structurer une stratégie cohérente et transversale
- S'appuyer sur des exemples et solutions directement activables



Le kit Communiquer sans stigmatiser

Développé par le RFVAA, ce kit vise à accompagner les collectivités dans la construction d'une communication plus inclusive, respectueuse et adaptée aux aînés. Il répond à un enjeu clé : mieux toucher les publics concernés, sans stéréotype ni maladresse, afin de favoriser leur participation aux actions et démarches locales.

Conçu comme un outil participatif, il permet d'impliquer directement les habitants pour identifier leurs préférences en matière de vocabulaire, de visuels, de graphismes et de supports de communication. Testé auprès de retraités issus de territoires engagés, ce kit s'appuie sur des retours d'expérience concrets, intégrés à l'outil pour guider les collectivités dans sa prise en main.

Ce kit propose des contenus à imprimer, découper, tester et utiliser dans les territoires pour mieux identifier les souhaits des habitants.

Pensé pour être accessible, utile et directement mobilisable, cet outil:

Contient :

- **Des supports prêts à l'emploi** à tester, manipuler et adapter (contenus à imprimer et à découper)
- **Des outils pour recueillir** les préférences des habitants
- **Des éléments pour co-construire une charte** de communication locale

Permet de :

- Adapter les messages et les supports aux attentes des aînés
- Éviter les représentations stigmatisantes
- Renforcer l'impact des actions et la participation des habitants

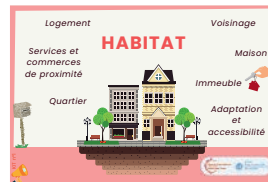


Les kits Diagnostic participatif

Issus du «Tour de France de la consultation» lancé en 2019 par le RFVAA, ces kits ont été conçus pour recueillir la parole des aînés et accompagner les collectivités dans la mise en place d'une démarche participative. Développés avec le soutien du ministère en charge des solidarités, de la CNSA et de la Banque des Territoires, ils constituent des outils clés en main pour animer la concertation locale.

Le diagnostic participatif est une étape fondamentale de la démarche «Villes amies des aînés». Il permet de croiser les regards, d'identifier les besoins et de construire un état des lieux partagé autour des huit thématiques du programme. La démarche participative constitue l'un des engagements du label «Ami des aînés». La qualité du diagnostic et des modalités de concertation mises en œuvre est ainsi un critère clé dans l'évaluation et l'obtention du label.

Ces deux kits proposent deux méthodes d'animation qui peuvent s'adapter aux particularités de leur territoire.



Pensés pour être autonomes et adaptables, ces kits :

Contiennent :

- **2 méthodes d'animation** clés en main, modulables selon les réalités du territoire
- **Des supports et du matériel pour organiser et animer des ateliers participatifs** (jusqu'à 50 participants)
- **Des outils couvrant les 8 thématiques VADA**

Permettent de :

- Recueillir la parole des habitants et des acteurs locaux
- Alimenter un diagnostic territorial partagé
- Installer une dynamique participative durable

Publications, essentiels, baromètre

Le RFVAA propose un ensemble d'outils et de ressources pour accompagner les collectivités dans l'adaptation de leurs politiques publiques aux enjeux du vieillissement.

- La série des neuf «**Essentiels**» constitue une base documentaire de référence, abordant les principaux sujets liés à l'avancée en âge : participation citoyenne, lutte contre l'isolement, mobilités, habitat, intergénération, communication ou encore silver économie. Un numéro spécial, le **Guide français des «Villes amies des aînés»** (2019), présente les étapes du programme et valorise des initiatives inspirantes menées dans les territoires.
- Le **Référentiel de labellisation**, associé au label «Ami des aînés» lancé en 2021, propose plus de 100 critères pour structurer et évaluer les politiques publiques locales. Il s'appuie sur le cadre de l'OMS, les retours d'expérience des territoires engagés et les attentes exprimées par les aînés.
- Le **Baromètre**, lancé en 2023, permet d'identifier les besoins et attentes des personnes âgées en France. En recueillant des données sur leur quotidien, il constitue un outil d'aide à la décision pour orienter les politiques publiques.
- Enfin, le kit **État des lieux du territoire** accompagne les collectivités dans la réalisation de leur diagnostic. Il propose une méthodologie, des tutoriels et des ressources pour construire un état des lieux transversal des enjeux liés au vieillissement.





Les incontournables

Face au vieillissement, les collectivités doivent adapter leurs politiques pour des territoires plus inclusifs. Pour les accompagner, le RFVAA propose «105 idées incontournables pour une collectivité amie des aînés».

Cet ouvrage compile 105 pistes opérationnelles issues de retours d'expérience de territoires engagés, organisées autour des thématiques de la démarche «Amie des Aînés», en écho aux attentes exprimées par les aînés, notamment à travers le baromètre «Ce que veulent les vieux».

Elles sont directement mobilisables pour faire évoluer les politiques locales. Conçu comme un outil d'inspiration et d'action, il soutient à la fois la réflexion stratégique et la mise en œuvre opérationnelle, quel que soit le niveau d'engagement du territoire. Un aperçu d'actions inspirantes :

Culture et loisirs

Favoriser la vie culturelle des seniors dans les lieux culturels officiels (cinémas, bibliothèques, médiathèques...).

Pourquoi c'est important ?

La culture est un levier essentiel de lien social, de stimulation intellectuelle et de bien-être pour les seniors.

Comment faire ?

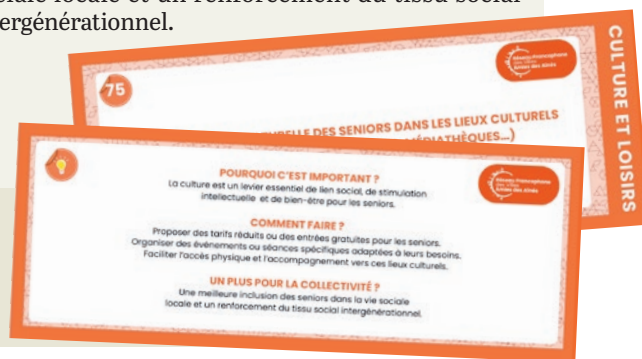
Proposer des tarifs réduits ou des entrées gratuites pour les seniors. Organiser des événements ou séances spécifiques adaptées à leurs besoins. Faciliter l'accès physique et l'accompagnement vers ces lieux culturels.

Pour découvrir des fiches action, scannez les QR codes ci-contre →



Un plus pour la collectivité ?

Une meilleure inclusion des seniors dans la vie sociale locale et un renforcement du tissu social intergénérationnel.



Échanges entre les générations

Intégrer l'intergénération au cœur du projet de territoire.

Pourquoi c'est important ?

Favoriser les échanges entre générations contribue à créer un tissu social riche, solidaire et durable, bénéfique à toutes les tranches d'âge.

Comment faire ?

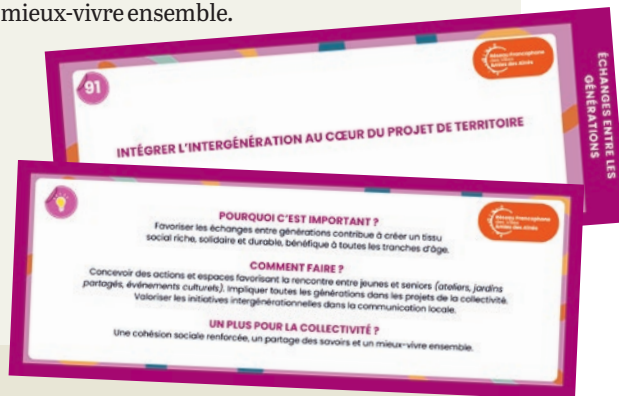
Concevoir des actions et espaces favorisant la rencontre entre jeunes et seniors (*ateliers, jardins partagés, événements culturels*). Impliquer toutes les générations dans les projets de la collectivité. Valoriser les initiatives intergénérationnelles dans la communication locale.

Pour découvrir des fiches action, scannez les QR codes ci-contre →



Un plus pour la collectivité ?

Une cohésion sociale renforcée, un partage des savoirs et un mieux-vivre ensemble.



Autonomie, services et soins

Développer et soutenir le programme ICOPE ainsi que les ateliers de prévention des chutes à destination des aînés.

Pourquoi c'est important ?

Le programme ICOPE favorise le repérage précoce des fragilités liées à l'âge afin de prévenir la perte d'autonomie. Associé à des ateliers de prévention des chutes, il contribue à sécuriser le maintien à domicile et à améliorer la qualité de vie des aînés.

Comment faire ?

Déployer le repérage ICOPE sur le territoire, former les acteurs locaux et proposer des ateliers de prévention des chutes (équilibre, mobilité, aménagement du logement), en lien avec les professionnels de santé et les partenaires locaux.

Pour découvrir une fiche action, scannez le QR code ci-contre →



Un plus pour la collectivité ?

Des aînés plus autonomes, moins de chutes et d'hospitalisations, et une prévention renforcée au service d'un vieillissement en bonne santé.



Information et communication

Former des médiateurs numériques et mettre en place des dispositifs d'apprentissage pour lutter contre l'illectronisme des aînés.

Pourquoi c'est important ?

L'illectronisme touche de nombreux seniors, les excluant d'informations, de démarches essentielles et de liens sociaux. Un accompagnement personnalisé permet de réduire cette fracture numérique et de renforcer l'autonomie.

Comment faire ?

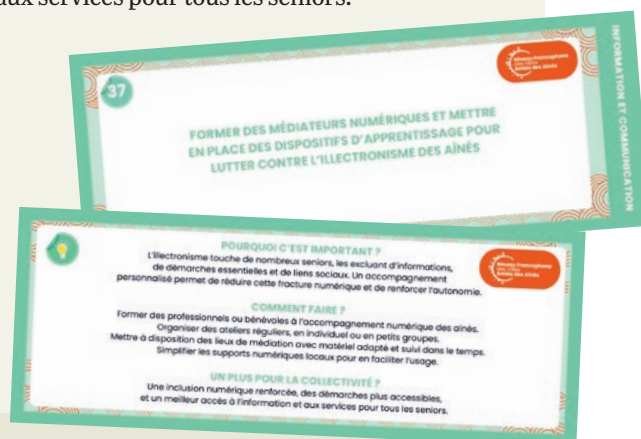
Former des professionnels ou bénévoles à l'accompagnement numérique des aînés. Organiser des ateliers réguliers, en individuel ou en petits groupes. Mettre à disposition des lieux de médiation avec matériel adapté et suivi dans le temps. Simplifier les supports numériques locaux pour en faciliter l'usage.

Pour découvrir une fiche action, scannez le QR code ci-contre →



Un plus pour la collectivité ?

Une inclusion numérique renforcée, des démarches plus accessibles, et un meilleur accès à l'information et aux services pour tous les seniors.



2025-2026 Le Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors

Le Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors (Fatis) 2025-2026 vise à permettre le déploiement d'actions territoriales:

- **Prospectives** de prise en compte des impacts des dynamiques démographiques.
- **Valorisantes** pour la contribution des aînés à la revitalisation de centres-villes et de quartiers, mais aussi plus largement pour leur contribution à la société.
- **Préventives** par l'adaptation du cadre de vie de proximité (les mobilités, l'aménagement urbain, la participation citoyenne, l'adaptation de la programmation culturelle, sportive, etc.) dans l'objectif de permettre le maintien de l'activité et de la citoyenneté.

Ce nouveau Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors constitue une opportunité en faveur de la transversalité des politiques locales et de la participation des habitants. Initié grâce à l'engagement financier de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), le Fatis vise à soutenir l'accès facilité à de l'ingénierie (structuration de la gouvernance, réalisation de l'état des lieux du territoire, lancement d'une démarche participative, élaboration d'un plan d'actions), et/ou à obtenir une aide financière pour la mise en place d'un projet structurant « Ami des aînés ». Les conditions de participation à ce Fonds d'appui sont donc fonction des projets précédemment soutenus. ■



Une politique initiée et financée par la CNSA

La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) gère la branche Autonomie de la Sécurité sociale. Elle soutient l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap en contribuant au financement des aides individuelles qui leur sont versées, ainsi qu'au financement des établissements et des services qui les accompagnent, en veillant à l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire national.

À ce titre, elle pilote le réseau des acteurs locaux de l'autonomie (maisons départementales des personnes handicapées, conseils départementaux et agences régionales de santé) et leur apporte un appui technique.

Elle participe également à l'information des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de leurs proches aidants, notamment via les sites pour-les-personnes-agees.gouv.fr et monparcours handicap.gouv.fr.

Enfin, elle contribue à la recherche, à l'innovation dans le champ du soutien à l'autonomie, ainsi qu'à la réflexion sur les politiques de l'autonomie.

En 2024, la CNSA a consacré plus de 40 milliards d'euros au soutien à l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Il s'agit du 5^e budget de la Sécurité sociale : elle est ainsi le premier financeur du soutien à l'autonomie.

QUI PEUT CANDIDATER ?

Cet appel à projets s'adresse aux collectivités françaises adhérentes au Réseau francophone des villes amies des aînés, labellisées ou engagées dans la démarche « Ami des aînés ». Les collectivités retenues s'engagent à proposer des critères et des indicateurs d'évaluation permettant d'apprécier les progressions en matière d'adaptation de la société au vieillissement, rendues possibles grâce au fonds. Elles devront établir un bilan quantitatif et qualitatif des actions menées, ainsi que des résultats obtenus en réponse aux enjeux ciblés par cet appel à projets.

Consulter
le cahier
des charges



Avec le soutien de



AXE 1

Une bourse en faveur de l'ingénierie de développement d'une politique de l'âge pour les territoires

Cet axe vise à accompagner les collectivités dans la structuration et le déploiement d'une politique de l'âge transversale, en soutenant les démarches d'ingénierie territoriale. Il permet notamment de financer la structuration de la gouvernance en faveur d'une politique de l'âge, la réalisation d'un état des lieux transversal du territoire, ainsi que l'animation, le compte rendu et la synthèse d'un diagnostic participatif.

Il soutient également l'organisation de formations et d'événements internes destinés à impulser et renforcer une dynamique transversale au sein des territoires.

Les thématiques que l'axe couvre :

- mise en place de la démarche « Amie des Aînés » sur son territoire
- Crédit d'accompagnement pour des actions ponctuelles



AXE 2

Soutenir les plans d'action Ami des aînés® locaux

Cet axe a pour objectif de soutenir la mise en œuvre opérationnelle des plans d'action portés par les collectivités engagées dans la démarche « Ami des aînés ». Il accompagne des projets concrets visant à améliorer durablement l'espace public, à développer des actions d'information et de communication adaptées aux seniors, ainsi qu'à favoriser la création ou le renforcement d'équipements de proximité, notamment les tiers-lieux, portés par

des acteurs publics ou des gestionnaires à but non lucratif.

Les thématiques que l'axe couvre :

- des améliorations structurelles pérennes de l'espace public
- des actions relatives à l'information et la communication adaptées aux seniors
- des équipements pour les tiers-lieux soutenus par le secteur public avec des gestionnaires à but non-lucratif

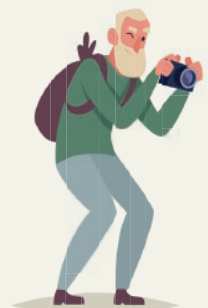


Dates des prochains dépôts de dossiers de candidature :

- 19 juin 2026
- 18 septembre 2026
- 4 décembre 2026

Réservé aux adhérents

Déposez vos dossiers sur : accélérateur@rfvaa.com



Ce que veulent les «vieux»

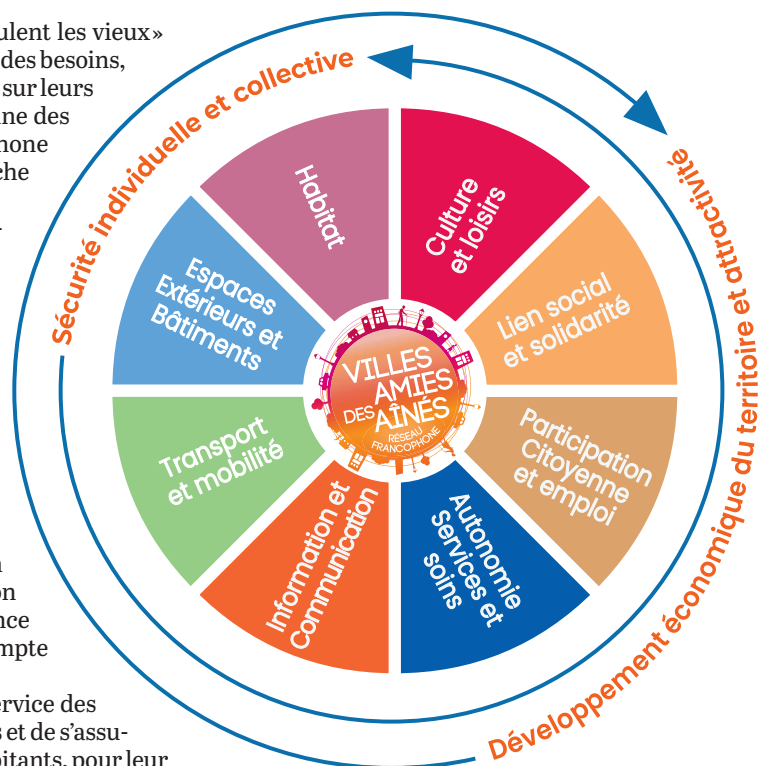
L'objectif principal du baromètre «Ce que veulent les vieux» est d'apporter une meilleure compréhension des besoins, des ressentis et des usages des habitants âgés sur leurs territoires de vie. La parole des aînés constitue l'une des priorités sur lesquelles s'appuie le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA) dans sa démarche auprès des habitants.

C'est dans ce cadre qu'une dynamique de consultation et d'implication des aînés est organisée dans chaque collectivité engagée dans le processus de labellisation.

Le «vieillir bien», souhaité par tous, reste une notion complexe à définir. Le maintien des capacités fonctionnelles le plus longtemps possible dépend autant du parcours individuel que de l'organisation de la société, afin de favoriser une retraite réussie, selon les choix et les besoins des aînés eux-mêmes.

Dans sa démarche d'accompagnement, le RFVAA favorise l'expression des attentes des aînés et met en avant les conditions essentielles d'une participation réelle et plurielle. Il souligne également l'importance de croiser les regards et les approches pour tenir compte de la diversité des parcours de vieillissement.

Le baromètre se veut ainsi un outil d'analyse au service des décideurs publics, afin de dépasser les idées reçues et de s'assurer que les décisions répondent aux attentes des habitants, pour leur permettre de vivre le plus longtemps possible en bonne santé.



Environnement bâti



Environnement social



+ 10 000
habitants
consultés

130
territoires
consultés

28,20 %
d'hommes

71,80 %
de femmes



Information & communication

Un accès efficace à l'information est essentiel pour permettre aux aînés de rester connectés à leur environnement et d'accéder aux services. Une communication claire, lisible et accessible favorise leur inclusion sociale. Il est nécessaire de diversifier les supports (numériques et traditionnels) afin d'éviter toute forme d'exclusion et de garantir une diffusion large et adaptée à tous.

SUPPORTS DE COMMUNICATION

Un accompagnement des aînés dans l'usage des services numériques

28,71 %

Une diffusion d'informations à destination des aînés via les médias locaux

25,59 %

Des supports d'information papier adaptés et accessibles aux aînés

17,42 %

Des dispositifs sonores aux passages piétons adaptés aux aînés

15,36 %

Un service téléphonique d'information à destination des aînés

12,92 %

INTERNET

Des ateliers de formation aux outils numériques pour les aînés

28,71 %

Un espace d'information à destination des aînés

25,59 %

Une plateforme web collaborative à destination des aînés

17,42 %



SUPPORTS IMPRIMÉS

Une rubrique d'information dédiée aux aînés dans le magazine local

36,55 %

Des lettres d'information mensuelles distribuées dans les boîtes aux lettres

27,97 %

Un guide pratique à destination des aînés

20,43 %

Une gazette municipale dédiée aux aînés

15,05 %

LIEU DE DIFFUSION ET ÉVÉNEMENTS

Une maison des aînés

39,38 %

Des agents d'accueil formés aux besoins spécifiques des aînés

17,19 %

Un accès gratuit au matériel numérique dans les établissements publics

14,32 %

Des bénévoles intervenant à domicile auprès des aînés

11,45 %

Un salon des seniors

9,07 %

Une boîte à idées dédiée aux propositions des aînés

8,59 %

Retours d'expérience

Syndicat Mixte Sud Gironde (33)
Elaboration d'un guide ressources pour les futurs retraités



Petit-Bourg (971)
Conférence-Débat transmission des biens



Saint-Laurent-de-Mure (69)
Création d'un guide pratique des aînés





Espaces extérieurs & bâtiments

Le vieillissement à domicile dépend de la qualité de l'environnement extérieur, qui conditionne mobilité, autonomie et bien-être. Une ville amie des aînés doit proposer un cadre de vie accessible, sûr et propice à la participation sociale. Cela passe par des aménagements adaptés (trottoirs, mobilier urbain, espaces verts), des infrastructures facilitant les déplacements (bandes contrastées, pistes cyclables, stationnement) et des commerces de proximité accessibles. Un environnement urbain bien conçu favorise ainsi l'inclusion et l'autonomie des aînés.

ESPACES DE CIRCULATION PIÉTONNE

Des trottoirs larges et accessibles

51,56 %

Des bandes de signalisation adaptées sur les nouveaux aménagements de trottoirs

32,98 %

Un entretien régulier des trottoirs

15,46 %

ESPACES VERTS

Des jardins partagés

43,86 %

Des espaces de rencontre aménagés dans les parcs

35,09 %

Une commune davantage végétalisée

21,05 %

COMMERCES DE PROXIMITÉ

Des commerces de proximité accessibles et adaptés aux aînés

49,30 %

Une cartographie accessible des espaces de promenade et des équipements publics (bancs, toilettes)

31,00 %

Des assises dans les commerces afin d'offrir des points de repos aux aînés

19,70 %

AMÉNAGEMENT URBAIN

Un éclairage public renforcé et adapté

31,73 %

Des toilettes publiques accessibles

30,35 %

Des pistes cyclables sécurisées et adaptées

17,24 %

Des stationnements « dépose minute » devant les commerces

11,03 %

Des espaces de repos aménagés (mobilier urbain, assises)

9,65 %

ACCESSIBILITÉ ET SÉCURISATION

Des navettes adaptées aux personnes à mobilité réduite

37,59 %

Des espaces publics sécurisés

36,09 %

Des bancs et assis-debout adaptés

15,04 %

Des bâtiments publics accessibles

11,28 %



Retours d'expérience

Bollwiller (68)

Aire d'activités intergénérationnelles



Chauvé (44)

Mise en place d'un circuit vert avec du mobilier urbain adapté aux seniors



Périgueux (24)

Aménagement de l'espace public : mise en place de bancs adaptés aux seniors





Lien social & solidarité

Le lien social et la solidarité sont essentiels au bien-être et à l'inclusion des aînés. Une société respectueuse favorise un vieillissement actif, lutte contre l'âgisme et prévient l'exclusion. Les initiatives intergénérationnelles, les espaces de rencontre et les actions collectives renforcent le sentiment d'appartenance et la participation des aînés à la vie sociale.

LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL

Des activités intergénérationnelles favorisant le lien social

39,80 %

Des ateliers de lecture favorisant le lien intergénérationnel entre enfants et aînés

25,90 %

Des rencontres et échanges avec les établissements scolaires

23,90 %

Des ateliers de jardinage partagés entre aînés et enfants

10,40 %

ACTIVITÉ ET ANIMATION

Des activités d'entraide et de solidarité

26,60 %

Des lieux de vie sociale et des activités sportives dédiés aux aînés

25,20 %

Des animations proposées pendant les vacances scolaires

16,80 %

Des temps de convivialité favorisant les rencontres et les échanges entre aînés

13,20 %

Un guide senior en format papier

9,80 %

Un dispositif d'accueil des nouveaux arrivants facilitant leur intégration et l'accès à l'information

8,40 %

LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

Des actions de volontariat auprès des personnes âgées

32,00 %

Des événements dédiés à la lutte contre l'isolement des aînés

28,20 %

Des visites de courtoisie assurées par des bénévoles

23,10 %

Des visites régulières auprès des personnes isolées

16,70 %

VIE DE QUARTIER

Un bureau unique dédié aux besoins des aînés

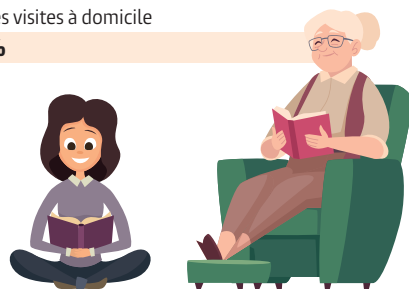
40,30 %

Des programmes communautaires favorisant les relations et l'entraide entre aînés

32,30 %

Un réseau de bénévoles pour des visites à domicile

27,40 %



Retours d'expérience

Valenciennes (59)

le café relais (rencontre, entraide, lien, accueil, inclusion numérique & soutien)



Quetigny (21)

danser et chanter pour rompre l'isolement



Amiens (80)

Visiteurs à domicile



BAROMÈTRE



Culture & loisirs

La participation sociale des aînés est essentielle au bien-être et à la lutte contre l'isolement. Les Villes amies des aînés (VADA) soutiennent leur intégration en proposant des activités accessibles, sur le territoire comme à domicile, favorisant les échanges et l'accès à la culture et aux loisirs.

OFFRE CULTURELLE

Une aide financière pour l'accès aux activités culturelles et de loisirs

19,20 %

Une communication adaptée concernant les activités culturelles

16,78 %

Des lieux culturels accessibles aux personnes à mobilité réduite

15,40 %

Une offre culturelle diversifiée

14,48 %

Un service de transport solidaire pour faciliter l'accès des aînés aux activités culturelles et de loisirs

13,45 %

Des événements culturels adaptés aux aînés

11,03 %

Des tarifs gratuits ou réduits pour les aînés

9,66 %



SORTIES, ACTIVITÉS PHYSIQUES ET VACANCES

Des programmes de sorties et de séjours favorisant la convivialité des aînés

29,59 %

Des horaires et des conditions d'accueil adaptés aux rythmes des aînés

26,75 %

Des activités de loisirs proposées aux aînés pendant les vacances

18,34 %

Un guide pour les aînés

14,08 %

Des spectacles proposés à des horaires et à des tarifs adaptés aux aînés

11,24 %

CULTURE À DOMICILE

Un accès à la culture et aux loisirs à domicile pour les aînés

48,20 %

Un service de portage de livres à domicile

33,30 %

Un réseau « Voisin'Âge » favorisant l'entraide de proximité entre habitants et aînés

18,50 %

Retours d'expérience

Yvelines (78)

De la culture pour favoriser le bien-être ! Yvelines Musées solidaires



La Tour-de-Salvagny (69)

Action culturelle intergénérationnelle



La Roche-sur-Yon Agglomération (85)

L'histoire par celles qui l'ont vécue





Autonomie, services & soins

Le maintien à domicile des personnes âgées repose sur des services de santé, des dispositifs médico-sociaux et des structures d'accompagnement favorisant autonomie et bien-être. Les services à domicile proposent un accompagnement personnalisé, à la fois médical, social et humain. Une information claire et centralisée facilite l'accès à ces dispositifs, tandis que le soutien aux aidants, essentiels, doit être renforcé.

PRÉSERVER SON CAPITAL SANTÉ

Des actions et dispositifs de prévention

31,70 %

Des services de santé de proximité

29,30 %

Des services permettant de rester à domicile, y compris en cas de dégradation de l'état de santé

24,40 %

Un renforcement de l'offre médicale pour garantir l'accès aux soins des aînés

14,60 %

BIEN VIVRE CHEZ SOI

Des services de soutien personnalisés pour les aînés

23,46 %

Un cahier référençant les services de soins à domicile et les numéros d'urgence

21,97 %

Des services de santé et d'aide à la personne favorisant le maintien de l'autonomie à domicile

21,23 %

Un annuaire des professionnels de santé et des pharmacies proposant des services adaptés aux aînés

18,16 %

Une liste des coordonnées des assistantes sociales accompagnant les aînés

15,18 %

SOINS ET ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Un service d'aide aux démarches administratives en lien avec la santé et l'autonomie

29,03 %

Des transports à disposition pour les rendez-vous médicaux

25,60 %

Des maisons de retraite offrant une qualité de vie et des tarifs accessibles

25,60 %

Un accès aux soins les week-ends pour les aînés

19,77 %

AIDE AUX AIDANTS

Une orientation vers un interlocuteur unique en cas de problème de santé

35,90 %

Un service de relais pour les aidants, avec du personnel de suppléance en cas d'absence

32,80 %

Une aide financière pour l'accès aux résidences autonomie et aux EHPAD

31,30 %



Retours d'expérience

L'Haÿ-les-Roses (94)
Un temps pour soi



Le Chambon-Feugerolles (42)
Médiation « Part'âgées » par le dessin



Voisins-le-Bretonneux (78)
Le service sanitaire des étudiants en santé





Participation citoyenne & emploi

La retraite ne marque pas la fin de l'implication des aînés, bien au contraire. Les Villes amies des aînés valorisent leur contribution en développant des opportunités d'engagement citoyen, de bénévolat et d'emploi adapté. Les instances de consultation assurent la prise en compte de leurs besoins. En favorisant leur participation à la vie locale, les collectivités renforcent inclusion, bien-être et sentiment d'appartenance.

PARTICIPATION CITOYENNE

Des services d'accompagnement au sein des bureaux de vote pour les aînés
32,20 %

Une maison citoyenne dans les quartiers
24,20 %

Des assises mises à disposition dans les bureaux de vote et lors des réunions publiques
23,40 %

Un service de transport collectif pour faciliter l'accès aux bureaux de vote le jour des élections
20,20 %

INSTANCES DE CONSULTATION

Une instance de consultation dédiée aux aînés
39,10 %

Des offres d'emploi répondant aux besoins spécifiques des aînés
32,20 %

Un conseil des aînés
28,70 %

BÉNÉVOLAT

Des ateliers pour préparer sa retraite
31,05 %

Une diffusion des offres de bénévolat en ligne et au format papier
21,50 %

Un guide présentant les offres de bénévolat
19,87 %

Des actions de bénévolat, notamment des lectures auprès des personnes âgées
15,52 %

Un forum de bénévolat dédié aux aînés
12,06 %



Retours d'expérience

Grand Autunois Morvan (71)
Les Com'Eduens



Maxéville (54)
Instance seniors



Les Pennes-Mirabeau (13)
Forum des retraités





Transport & mobilité

La marche est la première des mobilités, mais l'accès aux transports reste essentiel au vieillissement actif et à la participation sociale. Une ville amie des aînés propose une offre diversifiée et accessible : transports en commun adaptés, covoiturage, mobilités douces. Des services comme les navettes, des horaires étendus, des arrêts aménagés, ainsi que des formations et aides financières, garantissent une mobilité inclusive.

PRÉSERVER SON CAPITAL SANTÉ

Des actions et dispositifs de prévention

35,00 %

Des pistes cyclables sécurisées et adaptées

29,10 %

Un service de covoiturage sécurisé et adapté aux besoins des aînés

21,30 %

Des services de vélo en libre-service mis à disposition des aînés

14,60 %

BILLETTIQUES ET TRANSPORTS EN COMMUN

Une navette communale adaptée aux besoins des aînés

23,62 %

Une offre de transport public flexible et adaptée aux besoins des aînés

19,83 %

Des transports en commun adaptés aux aînés

18,60 %

Des horaires de transports en commun adaptés aux aînés

14,93 %

Davantage de places assises dans les transports en commun pour les aînés

13,10 %

Des documents papier présentant les horaires et les itinéraires des transports

9,92 %

DIVERSIFICATION DES MODES DE TRANSPORTS

Des formations à la conduite souple et sécurisée pour les conducteurs de bus

44,90 %

Des sessions de remise à niveau du code de la route et de la conduite

35,90 %

Un plan des lignes de bus en grand format et plus lisible

19,20 %

ACCOMPAGNEMENT VERS LES DISPOSITIFS CLASSIQUES ET LES ACTIONS DÉDIÉES

Des aménagements des arrêts de bus facilitant la montée et la descente des aînés

38,90 %

Une signalétique claire indiquant les options de transport disponibles

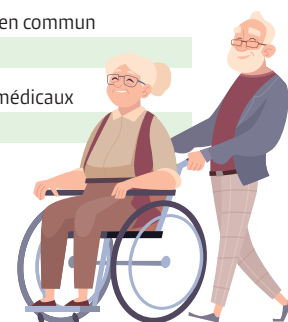
33,30 %

Un accompagnement à l'utilisation des transports en commun

16,70 %

Des transports à disposition pour les rendez-vous médicaux

11,10 %



Retours d'expérience

Le Vauclin (97)
La navette sociale



Mulhouse (68)
Et si on sortait à la filature ?



Chevigny-Saint-Sauveur (21)
Remise à niveau du code de la route et de la conduite



BAROMÈTRE



Habitat

Un logement adapté est essentiel au maintien de l'autonomie. Vieillir chez soi, dans un environnement familial et sécurisé, suppose un accès à une information claire, à des services de proximité et à une offre résidentielle diversifiée. L'accompagnement des aînés (orientation, guichet unique, démarches administratives et déménagement) permet d'identifier des solutions adaptées à leurs besoins.

ZONES FAVORABLES AU VIEILLISSEMENT

Des espaces de rencontre intergénérationnels

26,77 %

Des logements collectifs intergénérationnels

21,08 %

Des logements adaptés et accessibles aux aînés

16,92 %

Des solutions d'accueil facilitant le retour à domicile

14,78 %

Des établissements d'hébergement situés à proximité des aînés

10,60 %

Des dispositifs favorisant les rencontres et les échanges entre voisins

9,85 %



PARCOURS RÉSIDENTIEL

Un accompagnement pour trouver un logement adapté à ses besoins et à son projet de vieillissement

29,90 %

Une aide au déménagement

26,10 %

Des solutions de logement adaptées aux aînés

19,65 %

Une aide aux démarches administratives liées au logement

13,10 %

Un guichet unique d'information sur le logement

11,25 %

ADAPTATION DU LOGEMENT

Une conciergerie pour les petits dépannages du quotidien

33,87 %

Une aide à l'adaptation du logement

29,02 %

Des supports d'information dédiés aux services et aux aides à l'adaptation du logement

21,77 %

Une cartographie des logements favorables au vieillissement

15,34 %

Retours d'expérience

Amiens (80)
Maison Hapi



Libourne (33)
Dispositif d'accompagnement pour l'adaptation des logements des seniors



Grenoble (38)
Les vieux précaires, on en fait quoi ?

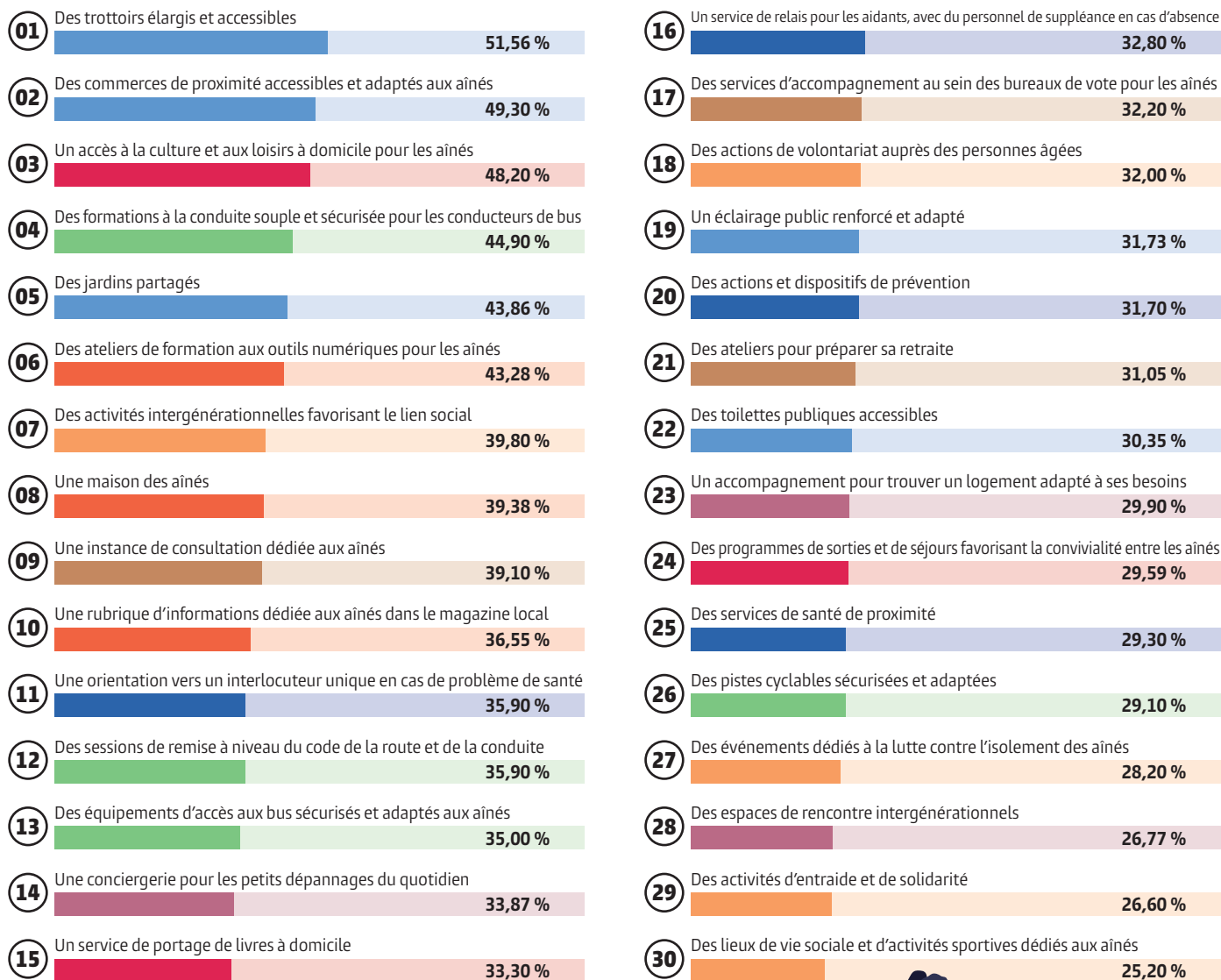


BAROMÈTRE

TOP30

des besoins les plus souvent exprimés par les aînés

Les tendances selon les diagnostics participatifs des territoires amis des aînés



Légende

■ INFORMATION & COMMUNICATION
■ ESPACES EXTÉRIEURS & BÂTIMENTS
■ LIEN SOCIAL & SOLIDARITÉ
■ CULTURE & LOISIRS

■ AUTONOMIE, SERVICES & SOINS
■ PARTICIPATION CITOYENNE & EMPLOI
■ TRANSPORT & MOBILITÉ
■ HABITAT



FOCUS sur les actions les plus sollicitées ACV

23 VILLES



TERRITOIRES « ACTION CŒUR DE VILLE »

Dans les communes bénéficiaires du programme « Action Cœur de Ville », certaines actions apparaissent comme particulièrement prioritaires. Elles traduisent des besoins forts en matière d'accès aux services, de mobilité du quotidien et de maintien du lien social.

Ces orientations reflètent les enjeux structurants des centres-villes, notamment l'adaptation de l'offre aux publics fragiles et le renforcement de l'attractivité.

- 01 Des services de santé et d'aide à la personne pour favoriser le maintien de l'autonomie à domicile
- 02 Des transports en commun adaptés aux aînés avec des horaires étendus en soirée et en week-end pour améliorer leur accessibilité
- 03 Des temps de convivialité qui favorisent les connaissances et les échanges dans un même quartier
- 04 Des horaires et conditions d'accueil adaptés au rythme des aînés
- 05 Une plateforme en ligne et des annonces papier de bénévolat

RETOURS D'EXPÉRIENCES

PASSE-PASSE D'ARTS À CHARLEVILLE-MÉZIÈRES (08)



PARCOURS D'ACCUEIL DES NOUVEAUX CITOYENS ÂGÉS À SAINT-NAZAIRE (44)



FOCUS sur les actions les plus sollicitées PVD

18 VILLES



TERRITOIRES « PETITES VILLES DE DEMAIN »

Dans les communes bénéficiaires du programme «Petites Villes de Demain», les attentes exprimées soulignent surtout l'importance d'un accès simple aux ressources du quotidien et de maintenir la participation à la vie locale.

Elles mettent également en avant le besoin d'un accompagnement renforcé pour faire face aux évolutions des modes d'accès aux services. Globalement, ces priorités traduisent un objectif commun : soutenir l'autonomie, l'inclusion et la qualité de vie des aînés sur le territoire.

01

Des services de santé de proximité

02

Une navette communale destinée aux aînés

03

Des transports disponibles vers les lieux d'événements

04

Une aide pour trouver un logement adapté

05

Des services d'accompagnement des aînés à l'utilisation des services numériques

RETOURS D'EXPÉRIENCES

AMÉNAGEMENT D'UN JARDIN ADAPTÉ SENIORS À DINARD (35)



MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC À VAUCOULEURS (55)



Retrouvez le Réseau francophone des villes amies des aînés au Salon des maires et des collectivités territoriales du **24 au 26 novembre 2026, à Paris, porte de Versailles, Hall 7.1 du pavillon 7, espace « Vivre ensemble »**.

En plus de sa présence sur son stand, le **RFVAA** participera à l'animation de l'« **Atmosphère** » **qualité de vie et longévité**.

Ces espaces thématiques permettent aux exposants et partenaires de prendre la parole et de présenter des **solutions, des projets et des initiatives** illustrant la **mise en œuvre et l'accélération des transitions à l'échelle locale**.

Temps forts :

- Remise des prix du concours « Villes Amies des Aînés » avec nos partenaires : ADIM Centre-Est, Age village, Axentia, Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), Notre Temps, CAPEC, Legrand Care, Énéal, Podcasters Media, Territoires Audacieux
- Cérémonie de labellisation des nouvelles collectivités « Amies des Aînés »
- Présentation du 4^e baromètre « Ce que veulent les vieux » avec notre partenaire Axentia
- Présentation du Fonds d'Appui pour des Territoires Innovants Seniors

LE BIEN-VIEILLIR COMMENCE PAR UN HABITAT ADAPTÉ

Bailleur social spécialisé dans l'hébergement des seniors, Axentia est engagée de longue date en faveur du bien vieillir. Son partenariat avec le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA) repose sur une vision commune : permettre aux personnes âgées de vieillir dignement, en sécurité et pleinement intégrées à leur environnement.

Société à mission et filiale du Groupe Habitat en Région – pôle logement social des Caisses d'Épargne –, Axentia accompagne les collectivités et les acteurs locaux dans le déploiement de solutions d'habitat adaptées au vieillisse-

ment. Présente sur des territoires aux enjeux variés, elle développe une offre complémentaire, pensée comme un parcours résidentiel répondant à la diversité des besoins liés à l'âge.

Fort de son expertise, Axentia conçoit, réalise et porte différentes formes d'habitat adaptées aux besoins évolutifs des personnes âgées. Cette approche globale, menée aux côtés des acteurs de l'économie sociale et solidaire, intègre accessibilité et sécurité du bâti, autonomie, lien social et ancrage territorial.

Zoom chiffres au 31/12/2025

- **155** établissements dédiés aux seniors (9183 lits) répartis sur l'ensemble du territoire
- **105** EHPAD,
- **30** Résidences autonomie,
- **14** Hameaux d'accueil familial,
- **5** Résidences seniors,
- **1** Résidence seniors sociale

En complément de son offre d'hébergement actuelle dédiée aux personnes âgées, Axentia développe de nouvelles solutions d'habitat intermédiaire au service de l'autonomie, du lien social et de la mixité, telles que Colocation seniors/Habitat partagé, Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie (MARPA), Plateforme de services intergénérationnel, Centre de répit, etc.

Partenaire du baromètre

AXENTIA

Notre offre dédiée

Axentia renforce son accompagnement des territoires au service du bien vieillir, de l'inclusion sociale et du développement des Caisses d'Épargne





Les seniors se révèlent comme des acteurs essentiels de notre société, apportant leur richesse et leur expérience. Leur engagement dans la vie sociale, culturelle et économique devient de plus en plus visible et indispensable. En les accompagnant et en valorisant leur rôle, nous avons l'opportunité de construire des villes et des sociétés plus inclusives et dynamiques.

*LES THÉMATIQUES

Pour cette nouvelle édition les candidats pourront déposer des dossiers répondant aux thématiques suivantes :

1. Échanger et se comprendre entre les générations

Favoriser le dialogue et la transmission entre jeunes et aînés afin de renforcer le lien social, notamment par des ateliers, du mentorat ou des activités partagées.

2. Informer et partager sur les politiques locales d'habitat favorables au vieillissement

Permettre aux seniors et à leurs proches de mieux connaître les solutions de logement adaptées, les aides existantes et les dispositifs d'habitat inclusif.

3. Faire découvrir et diffuser les dispositifs et actions sur le sport, la santé, le bien-être, la prévention des chutes, le programme « ICOPE », etc.

Assurer une information claire et accessible sur les actions de sport, de santé et de prévention afin de favoriser l'autonomie et le recours aux dispositifs existants, en lien avec les acteurs locaux.

4. Développer des stratégies pour mieux comprendre et informer sur l'accès aux soins

Faciliter la compréhension des parcours de soins et l'orientation des publics grâce à des outils pédagogiques simples et une coordination renforcée des acteurs.

5. Communiquer sur les enjeux stratégiques de la démarche « Villes amies des aînés » sur le territoire

Sensibiliser habitants, élus et professionnels aux actions et aménagements favorisant un territoire inclusif et adapté au vieillissement.

6. Adapter des outils de communications pour se réappropriier les espaces extérieurs

Développer des supports d'information accessibles pour encourager l'usage autonome et sécurisé des espaces publics par les personnes âgées.

7. Construire des repères pour faire comprendre les discriminations liées à l'âge

Sensibiliser aux stéréotypes et à l'âgisme afin de mieux comprendre les discriminations et valoriser la place des aînés dans la société.

8. S'impliquer localement pour mieux se faire comprendre dans l'avancée en âge

Encourager la participation des seniors à la vie locale pour exprimer leurs besoins et contribuer à la co-construction des projets de territoire.

9. Construire une communication locale pour montrer les valeurs positives de l'avancée en âge

Valoriser l'expérience, l'engagement et les contributions des personnes âgées à travers une communication locale positive.

10. Mieux adapter l'information sur les sujets liés à la mobilité

Rendre les informations sur les déplacements et les transports plus claires et accessibles afin de préserver l'autonomie et la sécurité des seniors.

Nous contacter :

contact@rfvaa.com - 03.45.18.23.20

www.villesamiesdesaines-rf.fr

Dépôts des dossiers de
candidature jusqu'au :
11 juillet 2026



CONCOURS 2026

INFORMATION ET COMMUNICATION

Comprendre et se comprendre
pour avancer dans l'âge ensemble

ATELIERS PARTICIPATIFS "AMI DES AÎNÉS"



ORGANISÉ AVEC LE SOUTIEN DE :